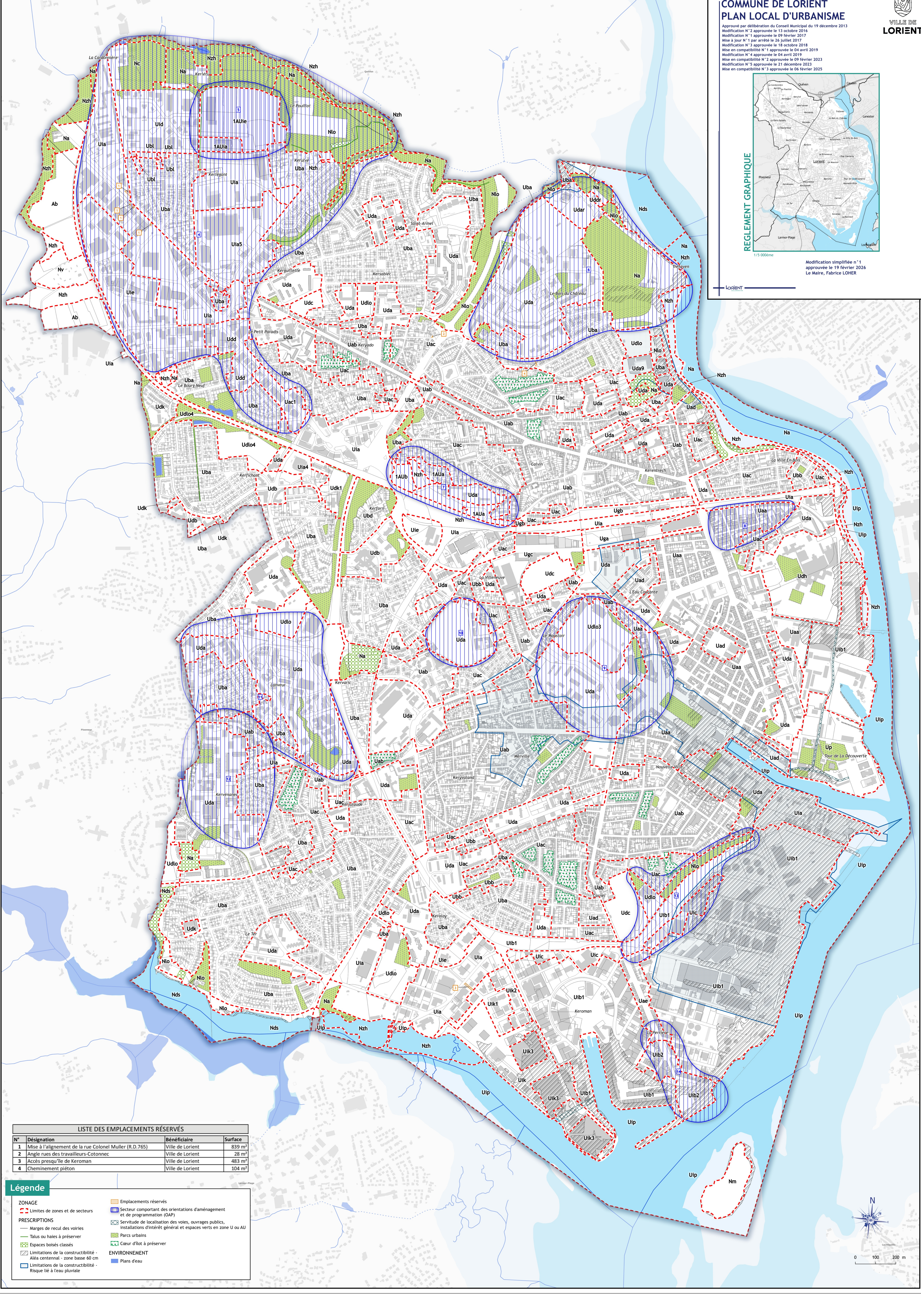




LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS			
N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface
1	Mise à l'alignement de la rue Colonel Muller (R.D.765)	Ville de Lorient	839 m²
2	Angle rues des travailleurs-Cotonnec	Ville de Lorient	28 m²
3	Accès presqu'île de Keroman	Ville de Lorient	483 m²
4	Cheminement piéton	Ville de Lorient	104 m²

ZONAGE

Limites de zones et de secteurs

Marges de recul des voiries

Talus ou haies à préserver

Espaces boisés classés

Limitations de la constructibilité - Aléa centennal - zone base 60 cm

Limitations de la constructibilité - Risque lié à l'eau pluviale

Emplacements réservés

Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Servitude de localisation des voies, ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts en zone U ou AU

Parcs urbains

Cœur d'îlot à préserver

ENVIRONNEMENT

Plans d'eau